



acquisition d' un terrain mitoyen dont personne n' est propriétaire (succession close)

Par **chris 49**, le **04/03/2021** à **11:37**

bonjour , j' ai un soucis concernant l' acquisition d' un terrain mitoyen de ma propriété , en effet la propriétaire est décédée et la succession est close (terrain non attribué?)

j'ai fait un courrier en 2007 au notaire qui me dit ne pouvoir rien faire , le maire de l' époque m' a dit d' entretenir ce terrain et qu' il serait à moi dans 30 ans , je voudrait l' acquérir plus rapidement .

que faire pour acquérir ce terrain plus vite ou effectué les démarches juridique pour faire constaté que j' entretien ce terrain depuis 2007 et qu' il sera ma propriété au bout de 30 ans ?

J' espère que ma demande et les explications sont assz explicites .

d' avance merci

cordialement

Christophe Palluet